

Je suis Autiste Asperger. Je précise que ce n'est pas une maladie. En France, ce n'est pas assez bien reconnu. On est mis souvent dans des cases... Je vous raconte mon expérience professionnelle en tant que salariée viticole.

En 2013-2015, j'ai suivi une formation en contrat d'apprentissage au CFAA de l'Oisellerie (Centre de Formation pour Apprentis Agricole). J'ai préparé un CAPA Vigne et vin que j'ai réussi avec succès (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole). Par la suite, j'ai reçu une Bourse au mérite Hennessy (Bourse viti 2015). Je fais exclusivement des travaux manuels. Je travaille la vigne (guyot principalement), j'éclaircis les bois, j'attache (en arc ou à plat). Je sais utiliser une lieuse à vigne (Ligata). J'égourmande, je réalise les déjeuges. J'ai déjà effectué la mise en pépinière des plants.

J'ai travaillé et rencontré des employeurs. L'échange du dialogue était bon, bonne communication. Par rapport à ma situation, il n'y a pas eu d'aménagements spécifiques. Je trouve souvent des emplois viticoles par mes propres moyens. Je suis aussi en communication avec l'ANEFA, l'AGEM 16, des prestataires de services... J'ai gardé contact avec des personnes où j'avais travaillé avec elle dans les vignes. On avait l'esprit d'équipe et le sens de la communication.

Avoir de l'autisme ne signifie pas forcément avoir un handicap. On peut travailler dans la viticulture. L'image représentée en France concernant le handicap n'est pas assez communicative et n'est pas toujours bonne. Il y a un peu de progrès mais il reste encore à développer.